États financiers consolidés intermédiaires (en milliers de dollars américains)

# THERATECHNOLOGIES INC.

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

Table des matières (en milliers de dollars américains) (non audité)

	Page
États consolidés intermédiaires de la situation financière	1
États consolidés intermédiaires du résultat global	2
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres	3
États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires	5 – 25

États consolidés intermédiaires de la situation financière (en milliers de dollars américains)

Au 31 août 2024 et au 30 novembre 2023 (non audité)

	Nata	31 août 2024	30 novembre 2023
	Note	2024	2023
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie		34 690 \$	34 097
Placements obligataires et fonds du marché monétaire		4 169	6 290
Clients et autres débiteurs		10 315	13 023
Crédits d'impôt et subventions à recevoir		174	524
Impôt sur le résultat à recevoir		220	4
Actifs d'impôt différé		_	29
Stocks	5	5 989	6 066
Frais payés d'avance et acomptes		1 603	3 154
Actifs financiers dérivés		89	110
Total des actifs courants		57 249	63 297
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles		269	1 206
Actifs au titre de droits d'utilisation		519	770
Immobilisations incorporelles		11 416	12 496
Actifs d'impôt différé		29	_
Coûts de financement différés		230	
Total des actifs non courants		12 463	14 472
Total des actifs		69 712 \$	77 769
Passifs			
Passifs courants		22.752.4	20.474
Créditeurs et charges à payer		23 758 \$	28 471
Provisions	6	6 639	9 603
Impôt sur le résultat à payer	_	40	-
Partie courante de la facilité d'emprunt	7	20 902	7 286
Partie courante des obligations locatives	8	457	421
Bons de souscription de Marathon		1 062	1 475
Revenus différés		38	38
Total des passifs courants		52 896	47 294
Passifs non courants			
Facilité d'emprunt	7	36 243	50 688
Obligations locatives	8	232	573
Autres passifs		18	84
Total des passifs non courants		36 493	51 345
Total des passifs		89 389	98 639
Capitaux propres			
Capital-actions et bons de souscription	9	363 927	363 927
Surplus d'apport	3	24 598	23 178
Déficit		(409 062)	(408 659)
Cumul des autres éléments du résultat global		(409 062) 860	(408 639)
Total des capitaux propres		(19 677)	(20 870)
		, ,	
Total des passifs et des capitaux propres		69 712 \$	77 769

États consolidés intermédiaires du résultat global (en milliers de dollars américains, sauf pour les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

	_	Trimestres clos les	31 août	Périodes de neu closes les 31 a	
	Note	2024	2023	2024	2023
Revenus	3	22 600 \$	20 855 \$	60 864 \$	58 312
Charges d'exploitation					
Coût des ventes		4 521	4 967	14 352	14 569
Frais de recherche et de développement, déduction faite de					
crédits d'impôt de 696 \$ et de 761 \$ (309 \$ et 429 \$ en 2023)		2 612	5 396	11 089	25 141
Frais de vente		6 307	6 728	18 375	20 021
Frais généraux et administratifs		2 947	3 710	9 793	11 878
Total des charges d'exploitation		16 387	20 801	53 609	71 609
Bénéfice (perte) des activités d'exploitation		6 213	54	7 255	(13 297)
Produits financiers	4	370	2 105	1 532	2 777
Charges financières	4	(2 736)	(2 779)	(8 206)	(10 334)
		(2 366)	(674)	(6 674)	(7 557)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		3 847	(620)	581	(20 854)
Charge d'impôt sur le résultat		(756)	(126)	(984)	(348)
Bénéfice net (perte nette) de la période		3 091	(746)	(403)	(21 202)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net					
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers à la					
juste valeur par le biais des autres éléments du résultat					
global (« JVAERG »)		56	43	176	201
		56	43	176	201
Résultat global total de la période		3 147 \$	(703) \$	(227) \$	(21 001) \$
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action	9 d)	0,06 \$	(0,03) \$	(0,01) \$	(0,88) \$

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres (en milliers de dollars américains, sauf pour le nombre d'actions)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

						Période de ne	uf mois close le 31	l août 2023
	Note	Capital-action souscription é cadre de l'ap l'épar	mis dans le pel public à	Composante capitaux propres des			Cumul des autres éléments	
		Nombre d'actions	Montant	billets convertibles	Surplus d'apport	Déficit	du résultat global	Total
Solde au 30 novembre 2022		24 201 582	338 751	2 132	18 810	(382 649)	385	(22 571)
Résultat global total de la période Perte nette de la période Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	(21 202)	_	(21 202)
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers à la JVAERG, après impôt		_	_				201	201
Résultat global total de la période						(21 202)	201	(21 001)
ransactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres Conversion des billets non garantis de								
premier rang convertibles		253	16	(1)	-	_	-	15
Remboursement de billets non garantis de premier rang convertibles Rémunération fondée sur des actions aux		-	_	(2 131)	2 131	-	-	-
termes du régime d'options d'achat d'actions		_	_	_	1 853		_	1 853
otal de l'apport des propriétaires		253	16	(2 132)	3 984	-	-	1 868
Solde au 31 août 2023		24 201 835	338 767 \$	- \$	22 794 \$	(403 851)\$	586 \$	(41 704)

						Période de ne	uf mois close le 3	1 août 2024
	Note	Capital-action souscription é cadre de l'ap l'épar	mis dans le pel public à	Composante capitaux propres des			Cumul des autres éléments	
		Nombre d'actions	Montant	billets convertibles	Surplus d'apport	Déficit	du résultat global	Total
Solde au 30 novembre 2023		45 980 019	363 927	-	23 178	(408 659)	684	(20 870)
Résultat global total de la période Perte nette de la période Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	(403)	-	(403)
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers à la JVAERG, après impôt		_	_	-	-	_	176	176
Résultat global total de la période		_	_	_	-	(403)	176	(227)
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres								
Rémunération fondée sur des actions aux termes du régime d'options d'achat d'actions	9 c)	_	_	_	1 420	_	_	1 420
Total de l'apport des propriétaires		_			1 420		_	1 420
Solde au 31 août 2024		45 980 019	363 927 \$	- \$	24 598 \$	(409 062) \$	860 \$	(19 677) Ş

États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie (en milliers de dollars américains)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

		Trimestres clos les 31 août		Périodes de neu	uf mois closes les 31 août	
	Note	2024	2023	2024	2023	
lux de trésorerie provenant des (affectés aux) :						
Activités d'exploitation						
Bénéfice net (perte nette) de la période		3 091 \$	(746) \$	(403) \$	(21 202)	
Ajustements pour :		3 0 3 1	(740) \$	(405) \$	(21 202)	
Amortissement des immobilisations corporelles		45	110	937	317	
Amortissement des immobilisations incorporelles et des autres actifs		360	675	1 080	2 153	
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		84	83	251	269	
Rémunération fondée sur des actions aux termes du régime d'options d'achat						
d'actions et du régime de droits à l'appréciation d'actions		387	519	1 354	1 797	
Profit sur la résiliation du bail		-	_	-	(121)	
Variation de la juste valeur des actifs financiers dérivés		(1)	188	21	537	
Variation de la juste valeur du passif lié au régime d'unités d'actions différées		-	(77)	3	(241)	
Intérêts sur les billets non garantis de premier rang convertibles et l'emprunt à terme	4	2 295	2 244	6 882	5 902	
Intérêts payés sur les billets non garantis convertibles et l'emprunt à terme		(2 580)	(2 811)	(7 161)	(6 428)	
Produits d'intérêts		(370)	(166)	(1 132)	(602)	
Intérêts reçus		382	179	1 171	663	
Charge d'impôt sur le résultat		756	126	984	348	
Crédits d'impôt fédéral à l'investissement	10	(650)	-	(650)	-	
Impôt sur le résultat payé		(108)	(85)	(510)	(760)	
Variations de change		(9)	41	11	251	
Perte sur la modification de la dette – émission de bons de souscription de Marathon		-	_	-	2 650	
Variation de la juste valeur des bons de souscription de Marathon		12	(2 050)	(413)	(2 350)	
Charge de désactualisation et amortissement des coûts de financement différés	4	366	500	1 122	1 642	
		4 060	(1 270)	3 547	(15 175)	
			, ,		, ,	
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		2 539	4 445	2 708	3 437	
Clients et autres débiteurs Crédit d'impôt et subventions à recevoir		2 539 358	4 445 17	349	(104)	
Stocks		(455)	2 439	549 77	9 670	
Frais payés d'avance et acomptes		511	958	1 551	5 877	
Créditeurs et charges à payer		(2 329)	(2 947)	(2 688)	(6 900)	
Provisions		(80)	1 687	(2 938)	1 623	
		544	6 599	(941)	13 603	
lux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		4 604	5 329	2 606	(1 572)	
·					, ,	
Activités de financement						
Produit de l'émission de la facilité d'emprunt		-	20 000	_	20 000	
Coûts liés à l'émission de la facilité d'emprunt		-	(300)	_	(300)	
Remboursement de billets non garantis de premier rang convertibles		_	(27 452)	(505)	(27 452)	
Frais d'émission d'actions		(120)	(442)	(505)	(37)	
Paiement d'obligations locatives Coûts de financement différés		(120)	(112)	(364) (230)	(333) (196)	
Remboursements sur la facilité d'emprunt		(65) (1 683)	(50) —	(1 683)	(190)	
lux de trésorerie liés aux activités de financement		(1 868)	(7 914)	(2 782)	(8 318)	
		,	, ,	,	, ,	
Activités d'investissement		770	F73	2 276	4 200	
Produit de la vente de placements obligataires et de fonds du marché monétaire		779	573	2 276	1 388	
Acquisition d'immobilisations incorporelles		_	_	(1 500)	(104)	
Acquisition d'actifs financiers dérivés Acquisition d'immobilisations corporelles		_	(15)	_	(104) (318)	
lux de trésorerie liés aux activités d'investissement		779	558	776	966	
/ariation nette de la trésorerie au cours de la période		3 515	(2 027)	600	(8 924)	
·						
Frésorerie à l'ouverture de la période		31 166	16 957	34 097	23 856	
ffet du change sur la trésorerie		9	36	(7)	34	

Se reporter à la note 11 pour obtenir des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

Theratechnologies Inc. est une société biopharmaceutique axée sur le développement et la commercialisation de traitements innovateurs qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits.

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités (les « états financiers consolidés intermédiaires ») comprennent les comptes de Theratechnologies inc. et de ses filiales entièrement détenues (désignées collectivement comme la « Société » et, individuellement, comme les « filiales de la Société »).

La Société a une filiale significative entièrement détenue :

• Theratechnologies U.S., Inc., une société régie par la loi intitulée *Delaware General Corporation Law* (Delaware). Theratechnologies U.S., Inc. fournit les services de personnel à Theratechnologies Inc. pour ses activités aux États-Unis;

Theratechnologies inc. est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) et est domiciliée au Québec, Canada. La Société est située au 2015, rue Peel, bureau 1100, Montréal (QC), H3A 1T8, Canada.

#### 1. Base d'établissement

a) Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés intermédiaires, y compris les informations comparatives, ont été établis conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 ») publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), en conformité avec les normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »).

Certaines informations, notamment les notes habituellement jointes aux états financiers consolidés annuels préparés conformément aux IFRS, ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations à fournir aux termes des IFRS; par conséquent, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2023 et des notes y afférentes.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le comité d'audit de la Société le 9 octobre 2024.

b) Incertitude quant à la continuité de l'exploitation

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, il incombe à la direction d'identifier les événements ou situations indiquant l'existence d'une incertitude significative qui jette un doute important sur la capacité de la Société à honorer ses obligations à leur échéance pendant une période d'au moins 12 mois à compter du 31 août 2024. Si la Société conclut que des événements ou situations indiquent l'existence d'une incertitude significative à l'égard de sa capacité à poursuivre son exploitation, elle doit évaluer si les plans élaborés par la direction pour atténuer ces événements ou situations permettront de lever l'incertitude significative.

Pour la période de neuf mois close le 31 août 2024, la Société a enregistré une perte nette de 403 \$ (perte nette de 21 202 \$ en 2023) et dégagé des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 2 606 \$ (flux de trésorerie négatifs de 1 572 \$ en 2023). Au 31 août 2024, la trésorerie s'élevait à 34 690 \$ et les placements obligataires et dans les fonds du marché monétaires totalisaient 4 169 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

#### 1. Base d'établissement (suite)

b) Incertitude quant à la continuité de l'exploitation (suite)

La convention de crédit de Marathon de la Société (au sens donné à ce terme à la note 7) comporte diverses clauses restrictives, y compris des clauses portant sur le seuil minimum de liquidités selon lesquelles la Société doit conserver des soldes importants de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme admissibles dans des comptes prédéterminés, ce qui restreint la gestion de ses liquidités (se reporter à la note 7). Au 31 août 2024, les principales clauses restrictives de la convention de crédit de Marathon étaient notamment les suivantes : i) le seuil minimum de liquidités de 17 500 \$; et ii) les cibles minimales fondées sur le BAIIA ajusté de Marathon au cours des quatre derniers trimestres clos. Un manquement à une clause restrictive autorise le prêteur à exiger le remboursement immédiat de la facilité d'emprunt (au sens donné à ce terme à la note 7) et rend les actifs garantis disponibles au prêteur, lesquels comprennent la quasi-totalité de la trésorerie, des placements obligataires et des fonds du marché monétaire qui sont assujettis à des conventions de contrôle. Bien que le prêteur ait accordé une dispense ou apporté des modifications à la convention pour des manquements aux clauses restrictives par le passé, rien ne garantit qu'il acceptera d'accorder une dispense ou d'apporter des modifications pour des manquements futurs aux clauses restrictives, le cas échéant. À l'heure actuelle, aucune autre source de financement n'a été consentie à la Société.

Le 17 septembre 2024, la Société a annoncé un risque d'interruption temporaire de l'approvisionnement d'*EGRIFTA SV*<sup>MD</sup> au début de 2025, en raison d'une fermeture volontaire inattendue des installations de son fabricant contractuel à la suite d'une inspection par la Food and Drug Administration (« FDA ») des États-Unis et du délai d'examen de la FDA pour la reprise de la distribution du produit. Le fabricant met la dernière main à ses mesures correctives et a confirmé à la Société qu'il prévoit reprendre ses activités d'ici la mi-octobre. Compte tenu de ces délais, la fabrication d'un lot d'*EGRIFTA SV*<sup>MD</sup> est prévue dans la semaine du 21 octobre 2024. Afin de reprendre la distribution d'*EGRIFTA SV*<sup>MD</sup>, la FDA a demandé à la Société de déposer un supplément d'approbation préalable (Prior Approval Supplement (« PAS »)) décrivant les modifications apportées par son fabricant. La Société s'attend à déposer un PAS au début de novembre 2024. D'ordinaire, un PAS fait l'objet d'un examen par la FDA dans les quatre mois suivant sa réception.

L'évaluation de la capacité de la Société à générer des produits tirés de la vente d'*EGRIFTA SV*<sup>MD</sup> et à atteindre les cibles fondées sur le BAIIA ajusté de Marathon pendant une période d'au moins 12 mois à compter du 31 août 2024 nécessite de poser des jugements importants et est tributaire de la reprise de la fabrication et de la distribution d'*EGRIFTA SV*<sup>MD</sup> avant la fin du premier trimestre de l'exercice 2025, reprise qui dépend de la mise en marché du nouveau lot d'*EGRIFTA SV*<sup>MD</sup> et nécessite aussi que la gestion des charges demeure conforme aux conditions liées à la convention de crédit de Marathon. La Société serait tenue d'obtenir le soutien du prêteur (y compris les dispenses et modifications éventuelles, au besoin) en cas de manquement aux clauses restrictives de la convention de crédit de Marathon. Si les plans de la direction ne se concrétisent pas, la Société pourrait être en situation de défaut à l'égard de la convention de crédit de Marathon, être forcée de réduire ou de reporter des dépenses et des entrées d'immobilisations et de chercher à mobiliser d'autres sources de financement ou de vendre ou liquider ses actifs. Une partie des plans de la direction échappent à son contrôle, par exemple le moment de la reprise de la distribution qui nécessite l'approbation de la FDA. C'est pourquoi il pourrait y avoir des cas où une combinaison d'événements ou de situations pourraient soulever une incertitude significative et jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

#### 1. Base d'établissement (suite)

b) Incertitude quant à la continuité de l'exploitation (suite)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse que la Société poursuivra son exploitation, laquelle suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Ces états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et du classement des actifs et des passifs ainsi que des charges présentées qui pourraient résulter de la résolution de cette incertitude et qui pourraient s'imposer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée aux fins des présents états financiers consolidés intermédiaires. Si la Société devait se trouver dans l'impossibilité de poursuivre son exploitation, une dépréciation significative de la valeur comptable des actifs de la Société, immobilisations incorporelles comprises, pourrait être nécessaire.

#### c) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été établis selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, sauf pour les placements obligataires et les fonds du marché monétaire, les actifs financiers dérivés, les passifs liés aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et les passifs liés aux bons de souscription, qui sont évalués à la juste valeur. Les accords de paiement fondé sur des actions classés dans les capitaux propres sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution conformément aux dispositions de l'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions.

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur sont traitées plus loin, à la note 12.

#### d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires de la Société conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des présents états financiers consolidés intermédiaires, ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Des informations concernant les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables et les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires sont fournies à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels au 30 novembre 2023.

#### e) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar américain (« \$ US »).

Toutes les informations financières présentées en dollars américains ont été arrondies au millier près.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

#### 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2023 ont été appliquées de manière uniforme dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires.

#### Changements de méthodes comptables

Normes publiées, mais non encore en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023, et leur application anticipée est permise. Cependant, la Société n'a adopté aucune nouvelle norme ou norme modifiée de façon anticipée aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels au 30 novembre 2023 pour obtenir une description de ces normes.

IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers* et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. La nouvelle norme établit les nouvelles exigences clés suivantes :

- Les entités sont tenues de classer l'ensemble des produits et des charges dans cinq catégories à l'état du résultat net, à savoir les catégories « exploitation », « investissement », « financement », « activités abandonnées » et « impôt sur le résultat ».
- Les entités sont également tenues de présenter un sous-total nouvellement défini pour le résultat d'exploitation. Le bénéfice net des entités ne changera pas.
- Les mesures de la performance définies par la direction sont présentées dans une seule note dans les états financiers.
- Des indications plus étoffées sont fournies sur la manière de regrouper les informations dans les états financiers.

De plus, toutes les entités sont tenues d'utiliser le sous-total correspondant au résultat d'exploitation comme point de départ du tableau des flux de trésorerie lorsque les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés selon la méthode indirecte.

La Société est encore en train d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme, particulièrement en ce qui a trait à la structure de l'état du résultat net de la Société, au tableau des flux de trésorerie et aux obligations d'information supplémentaires à l'égard des mesures de la performance définies par la direction. La Société évalue également l'incidence de la norme sur la manière dont les informations sont regroupées dans les états financiers, notamment pour ce qui est des éléments actuellement classés dans la catégorie « autres ».

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

3. Revenus
------------

Le tableau qui suit affiche les ventes nettes par produit.

	Trimes	stres clos les 31 août
	2024	2023
EGRIFTA SV <sup>MD</sup>	16 687 \$	13 183 \$
RIFTA SV <sup>MD</sup> ogarzo <sup>MD</sup>	5 913	7 672
	22 600 \$	20 855 \$

	Périodes de neuf mo	ois closes les 31 août
	2024	2023
EGRIFTA SV <sup>MD</sup>	42 473 \$	36 747 \$
Trogarzo <sup>MD</sup>	18 391	21 565
	60 864 \$	58 312 \$

Le tableau qui suit affiche les ventes nettes par secteur géographique.

	Trimes	stres clos les 31 août
	2024	2023
États-Unis	22 600 \$	20 769 \$
Canada	<del>-</del>	86
	22 600 \$	20 855 \$

	Périodes de neuf mo	ois closes les 31 août
	2024	2023
États-Unis	60 786 \$	57 882
Canada	-	86
Europe	78	344
	60 864 \$	58 312

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

## 4. Produits financiers et charges financières

	Note	Trimes	tres clos les 31 août	
		2024	2023	
		-02.	_0_0	
Profit net sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur		- \$	1 939 \$	
Produits d'intérêts		370	166	
Produits financiers		370	2 105	
Charge de désactualisation et amortissement des coûts de financement				
différés	7 et 8	(366)	(500)	
ntérêts sur les billets non garantis de premier rang convertibles et				
l'emprunt à terme		(2 295)	(2 244)	
Frais bancaires		(6)	(4)	
Perte sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur		(12)	_	
Perte nette de change		(57)	(31)	
Charges financiàres		(2.726)	(2.770)	
Charges financières		(2 736)	(2 779)	
Charges financières nettes comptabilisées dans le bénéfice net ou la		(2.255) ¢	(674)	
perte nette		(2 366) \$	(674) \$	

		Périodes de neuf mo	ois closes les
	Note		31 août
		2024	2023
Profit net sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur		400 \$	2 054 \$
Profit sur la résiliation du bail		_	121
Produits d'intérêts		1 132	602
Produits financiers		1 532	2 777
Charge de désactualisation et amortissement des coûts de financement différés	7 et 8	(1 122)	(1 642)
Intérêts sur les billets non garantis de premier rang convertibles et	, 200	(1 122)	(1012)
l'emprunt à terme		(6 882)	(5 902)
Frais bancaires		(6)	(30)
Perte nette de change		(96)	(110)
Autres		(100)	_
Perte découlant des modifications apportées à la facilité d'emprunt		_	(2 650)
Charges financières		(8 206)	(10 334)
Charges financières nettes comptabilisées dans le bénéfice net ou la			
perte nette		(6 674) \$	(7 557) \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

#### 5. Stocks

Au cours de l'exercice 2024, une provision au titre des stocks de 1 088 \$ (170 \$ en 2023) a été comptabilisée dans l'attente de l'approbation de la commercialisation de la formulation F8 de la tésamoréline et elle a été constatée dans le coût des produits vendus.

#### 6. Provisions

	Facturation interne et			
	remises	Retours	Restructuration a)	Total
Solde au 30 novembre 2022	6 032 \$	1 485 \$	- \$	7 517 \$
Provisions constituées	15 407	1 086	1 963	18 456
Provisions utilisées	(14 506)	(309)	(1 721)	(16 536)
Effet des variations des taux de change	168		(2)	166
Solde au 30 novembre 2023	7 101 \$	2 262 \$	240 \$	9 603 \$
Provisions constituées	13 286	876	486	14 648
Provisions utilisées	(16 336)	(580)	(670)	(17 586)
Effet des variations des taux de change	(26)			(26)
Solde au 31 août 2024	4 025 \$	2 558 \$	56 \$	6 639 \$

a) Le 22 mars 2024, la Société a annoncé qu'elle réduirait progressivement ses activités de recherche en oncologie. La Société continuera d'accorder la priorité à son essai clinique de phase 1 en cours utilisant le sudocétaxel zendusortide (« TH1902 »), un nouveau conjugué peptide-médicament, pour traiter les patientes atteintes d'un cancer de l'ovaire avancé. La réduction progressive des activités de recherche s'harmonise avec l'accent mis par la Société sur ses activités commerciales et optimisera davantage sa structure de coûts organisationnelle. Ainsi, pour la période de neuf mois close le 31 août 2024, un montant de 486 \$ a été comptabilisé dans les charges au titre des indemnités de départ et d'autres dépenses. De plus, la Société a comptabilisé, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 clos le 31 mai 2024, un montant de 766 \$ au titre de l'amortissement accéléré des immobilisations corporelles liées aux frais de recherche et de développement.

### 7. Facilité d'emprunt

Le 20 juillet 2022, la Société a conclu une convention de crédit avec certains fonds et comptes pour lesquels Marathon Asset Management L.P. agit à titre de gestionnaire de placements (collectivement, « Marathon ») lui permettant d'emprunter jusqu'à 100 000 \$ (la « facilité d'emprunt » ou la « convention de crédit de Marathon »). La Société devait pouvoir décaisser l'emprunt progressivement en quatre tranches, chacune étant assorties de conditions particulières devant être respectées par la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

#### 7. Facilité d'emprunt (suite)

Le 27 juillet 2022, un montant en principal de 40 000 \$ (la « tranche 1 de l'emprunt ») a été versé alors que le 21 juin 2023, un second montant de 20 000 \$ (la « tranche 2 de l'emprunt ») a été versé par suite du retrait par le prêteur, au premier trimestre de 2023, de la condition de soumettre à la FDA les résultats de l'étude de validation portant sur les facteurs humains que menait alors la Société. La Société ne remplit pas les conditions préalables au prélèvement de tranches additionnelles de principal de 15 000 \$ et de 25 000 \$, respectivement.

Le 3 juillet 2023, la Société s'est trouvée en situation de manquement à sa clause de liquidités, autorisant le prêteur à exiger le remboursement immédiat de l'emprunt et rendant les actifs garantis disponibles au prêteur, lesquels comprennent la quasi-totalité de la trésorerie, des placements obligataires et des fonds du marché monétaire qui sont assujettis à des conventions de contrôle. Le 10 juillet 2023, la Société et le prêteur ont modifié les modalités de la convention de crédit de Marathon afin de réduire la clause de liquidités minimales pour la période du 10 juillet au 28 juillet 2023, comme suit :

- de 20 000 \$ à 14 000 \$ entre le 10 juillet 2023 et le 21 juillet 2023, inclusivement;
- de 14 000 \$ à 16 000 \$ entre le 22 juillet 2023 et le 28 juillet 2023, inclusivement.

Le 28 juillet 2023, la Société et le prêteur ont conclu une modification additionnelle des modalités de la convention de crédit de Marathon afin que, entre autres, la clause de liquidités minimales soit fixée à 15 000 \$ à compter du 29 juillet 2023, et ce, jusqu'au 31 octobre 2023. Après cette date, la clause de liquidités minimales a été fixée à 20 000 \$. Toutefois, si la formulation F8 de la tésamoréline n'était pas approuvée par la Food and Drug Administration des États-Unis au plus tard le 31 mars 2024, la clause de liquidités minimales passait à 30 000 \$. Le 21 septembre 2023, la Société a obtenu du prêteur une renonciation concernant le manquement à sa clause de liquidités pour la période allant du 3 juillet 2023 au 9 juillet 2023, inclusivement. Le 13 octobre 2023, la Société et le prêteur ont conclu une modification additionnelle de la convention de crédit de Marathon (la « cinquième modification »), prévoyant notamment ce qui suit :

- la révision du niveau des liquidités minimales exigées en tout temps après le 31 octobre 2023, qui doivent être comprises entre 15 000 \$ et 20 000 \$, en fonction de seuils relatifs au BAIIA ajusté de Marathon au cours des quatre derniers trimestres clos;
- la révision des exigences de revenus minimums pour qu'elles soient établies en fonction de cibles fondées sur le BAIIA ajusté de Marathon au lieu de cibles trimestrielles fondées sur les revenus à compter du trimestre clos le 30 novembre 2023;
- la suppression de l'interdiction, visant la Société, d'inclure un paragraphe explicatif sur la continuité de l'exploitation dans l'opinion du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant qui accompagne le rapport annuel de la Société.

En contrepartie de la cinquième modification, la Société s'est engagée i) à payer un montant correspondant à la valeur après amortissement de 540 \$ (600 \$), ou 100 points de base calculés sur le montant en principal de la dette consolidée en date du 13 octobre 2023 (60 000 \$), lequel montant a été ajouté au principal de la dette consolidée en tant que paiement en nature; et ii) à rajuster le prix d'exercice des bons de souscription de Marathon, lesquels sont désormais exerçables contre 1 250 000 actions ordinaires au prix de 2,30 \$ par action ordinaire, en baisse par rapport au prix précédent de 5,80 \$ par action ordinaire.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

#### 7. Facilité d'emprunt (suite)

Les principales conditions préalables aux prélèvements sur la facilité d'emprunt sont les suivantes :

- la facilité d'emprunt a une durée initiale de cinq ans, elle prévoit une période de 24 mois pendant laquelle seuls les versements d'intérêts seront requis et porte intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») majoré de 9,5 %. La tranche 1 de l'emprunt et la tranche 2 de l'emprunt sont remboursables en versements mensuels égaux selon un calendrier d'amortissement de 36 mois commençant en juillet 2024. La Société peut effectuer un remboursement anticipé de l'encours de la facilité d'emprunt à tout moment sous réserve du versement de certains montants pour remboursement anticipé : pour la tranche 1 de l'emprunt, jusqu'au 27 juillet 2024, un montant correspondant au montant intégral, et après cette date, un montant maximal correspondant à 3 % du montant en principal faisant l'objet d'un remboursement anticipé. Pour la tranche 2 de l'emprunt, jusqu'au 21 juin 2025, un montant correspondant au montant intégral, et après cette date, un montant maximal correspondant à 3 % du montant en principal faisant l'objet d'un remboursement anticipé;
- la facilité d'emprunt prévoit des cibles fondées sur le BAIIA ajusté de Marathon et un niveau de liquidités minimales exigées (au sens donné à ces deux termes dans la convention de crédit de Marathon) en tout temps qui se situe entre 15 000 \$ et 20 000 \$ en fonction de seuils fixés pour le BAIIA ajusté de Marathon au cours des quatre derniers trimestres clos;
- aux termes de la facilité d'emprunt, le consentement du prêteur est requis pour contracter des emprunts supplémentaires et réaliser d'autres acquisitions, cessions et prises et octrois de licences d'utilisation de produits ou d'actifs. Le non-respect des modalités de la convention de crédit de Marathon créera un cas de défaut donnant lieu à une augmentation de 300 points de base sur l'encours de l'emprunt et permettra au prêteur d'exiger le remboursement immédiat de l'emprunt;
- le prêteur détient une sûreté de premier rang grevant tous les actifs de la Société, sous réserve de certaines restrictions afférentes aux ententes liées aux cartes de crédit.

La variation de la valeur comptable de la facilité d'emprunt se présente comme suit.

Produit de la facilité d'emprunt au 27 juillet 2022	40 000 \$
Coûts de transaction	(2 285)
Charge de désactualisation	179
Emprunt à terme au 30 novembre 2022	37 894 \$
Produit de la tranche 2 de l'emprunt le 21 juin 2023	20 000
Coûts liés à l'émission de la tranche 2 de l'emprunt	(1 182)
Coûts liés aux bons de souscription de Marathon	(78)
Contrepartie de la cinquième modification	540
Charge de désactualisation	800
Emprunt à terme au 30 novembre 2023	57 974 \$
Charge de désactualisation	854
Remboursements	(1 683)
Emprunt à terme au 31 août 2024	57 145 \$
Partie courante	20 902
Partie non courante	36 243

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

#### 8. Obligations locatives

	Valeur comptable
Solde au 30 novembre 2022	1 922 \$
Charge de désactualisation	101
Paiements de loyers	(452)
Effet de la variation des cours de change	17
Résiliation	(920)
Nouveaux contrats de location	326
Solde au 30 novembre 2023	994
Charge de désactualisation	52
Paiements de loyers	(364)
Effet de la variation des cours de change	7
Solde au 31 août 2024	689
Partie courante	457
Partie non courante	232

### 9. Capital-actions et bons de souscription

a) Bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne

Le 19 janvier 2021, la Société a réalisé un appel public à l'épargne visant la vente et l'émission d'unités. Chaque unité se composait d'une action ordinaire de la société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la société (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne ») et a été classée au poste « Capital-actions et bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne » dans les capitaux propres. Au cours du premier trimestre clos le 29 février 2024, aucun bon de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne n'a été exercé (néant au 30 novembre 2023).

Les 8 130 550 bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne ont expiré le 19 janvier 2024.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

#### 9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

a) Bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne (suite)

Le 31 octobre 2023, la Société a réalisé un appel public à l'épargne visant la vente et l'émission de 12 500 000 actions ordinaires au prix de 1,00 \$ par action ordinaire, pour un produit brut de 12 500 \$. Le 14 novembre 2023, la Société a émis 160 000 actions ordinaires au prix de 1,00 \$ par action ordinaire pour un produit brut de 160 \$ dans le cadre de l'exercice partiel de l'option de surallocation. La Société a également réalisé un placement privé simultané (le « placement privé simultané ») auprès d'Investissement Québec de 9 118 184 actions ordinaires et de 3 381 816 reçus de souscription entièrement financés sans droit de vote, échangeables en tout temps contre des actions ordinaires à raison d'un reçu pour une action ordinaire, dans chaque cas, au prix de 1,00 \$, pour un produit brut de 12 500 \$. Les reçus de souscription ont été émis pour limiter l'actionnariat de l'investisseur à au plus 19,9 % des actions ordinaires émises et en circulation, et les reçus de souscription sont échangeables en tout temps, pourvu que les limites relatives à l'actionnariat soient respectées. La Société a également conclu avec Investissement Québec une convention de droits de l'investisseur, aux termes de laquelle Investissement Québec a le droit de proposer qu'une personne agisse comme administrateur au conseil d'administration de la Société tant qu'elle détient 50 % des actions ordinaires souscrites dans le cadre du placement privé simultané. Les frais d'émission d'actions se sont élevés à 2 053 \$.

#### b) Bons de souscription de Marathon

Le 27 février 2023, la Société a émis à Marathon un nombre total de 5 000 000 de bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription de Marathon ») exerçables contre 1 250 000 actions ordinaires, à un prix d'exercice de 5,80 \$ après le regroupement. Les bons de souscription de Marathon peuvent être exercés pendant une période de sept ans. Les bons de souscription de Marathon ne sont pas négociés en bourse. Ils sont transférables seulement aux membres du même groupe que Marathon ou à d'autres prêteurs éventuels aux termes de la facilité d'emprunt et aux membres de leur groupe et peuvent être exercés sans décaissement. En conséquence, les bons de souscription de Marathon sont des passifs financiers dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les bons de souscription de Marathon ont été émis en contrepartie de diverses modifications de la convention de crédit de Marathon, à savoir :

- la modification qui consiste à supprimer la condition préalable au versement de la tranche 2 de l'emprunt exigeant que la Société ait déposé auprès de la FDA les résultats de son étude sur les facteurs humains avant le 30 juin 2023;
- une modification qui consiste à supprimer l'interdiction d'un paragraphe explicatif sur la continuité de l'exploitation dans le rapport annuel du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant pour l'exercice clos le 30 novembre 2022.

En contrepartie de la cinquième modification, la Société s'est engagée à rajuster le prix d'exercice des 5 000 000 de bons de souscription de Marathon, lesquels sont désormais exerçables contre 1 250 000 actions ordinaires au prix de 2,30 \$ par action ordinaire. (Se reporter à la note 7.)

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

### 9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

#### b) Bons de souscription de Marathon (suite)

La juste valeur des bons de souscription de Marathon a été traitée comme une sortie de trésorerie afin de vérifier si la modification de la dette était une modification importante, et il a été déterminé que la modification n'était pas importante. À la suite de l'émission, un montant de 2 650 \$ a été comptabilisé en tant que perte sur la modification de la dette à l'aide du modèle Black-Scholes et selon les hypothèses présentées dans le tableau ci-dessous. Un montant de 350 \$ a été comptabilisé au titre de l'augmentation de la juste valeur des bons de souscription de Marathon à la suite de la modification du prix au moment de la conclusion de la cinquième modification. Ce passif financier dérivé lié aux bons de souscription de Marathon est comptabilisé en tant que passif à l'état consolidé de la situation financière et a donné lieu à un profit lié à la réévaluation de la juste valeur de 413 \$ pour la période de neuf mois close le 31 août 2024.

	Évaluation au 31 août 2024	Évaluation à la date d'émission	
Taux d'intérêt sans risque	3,90 %	3,92 %	
Volatilité attendue	91,52 %	61,985 %	
Durée de vie moyenne des options en années	5,5 ans	7 ans	
Cours de l'action	1,28 \$	3,80 \$	
Prix d'exercice des bons de souscription	2,30 \$	5,80 \$	

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur le rendement implicite d'un bon du Trésor canadien à coupon zéro ayant une durée restante égale à la durée de vie des bons de souscription de Marathon. La volatilité est fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues en raison des informations publiées. La durée de vie des bons de souscription de Marathon repose sur une clause contractuelle. Le rendement en dividende a été exclu du calcul, étant donné que la politique actuelle de la Société consiste à retenir la totalité de son bénéfice pour financer ses activités et sa croissance future.

### c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions (le « régime d'options ») en vertu duquel elle peut attribuer à ses administrateurs, membres de la direction, salariés, chercheurs et consultants des options non cessibles (les « options ») pour l'achat d'actions ordinaires. La date d'exercice d'une option ne peut excéder de 10 ans la date de son attribution. Le 28 mars 2023, le conseil d'administration de la Société a modifié le régime d'options afin de préciser, entre autres, que le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime d'options (et aux termes de tout autre mécanisme de rémunération en titres) ne doit pas dépasser 17 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, avant dilution. Le régime d'options comprend une clause de « réserve perpétuelle » ou de « rechargement », de sorte que, lorsque les options sont exercées, le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime d'options sera réapprovisionné et les options exercées pourront être attribuées de nouveau à l'avenir. Les actionnaires ont ratifié cette modification le 9 mai 2023. En général, les options sont acquises à la date d'attribution ou sur une période maximale de trois ans.

Au 31 août 2024, 5 805 186 options pouvaient encore être attribuées par la Société (1 989 137 options en 2023) aux termes du régime d'options.

Toutes les options doivent être réglées par la livraison physique d'actions ordinaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

### 9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le nombre d'options en cours a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

			rcice moyen é par option
	Nombre d'options	\$ CA	\$ US
	u options	<del>y CA</del>	7 03
Options en cours en dollars canadiens			
Options au 30 novembre 2022 – \$ CA	1 180 052	15,92 \$	11,84
Attribuées – \$ CA	792 193	5,16	3,80
Ayant fait l'objet d'une renonciation – \$ CA	(36 829)	14,19	10,71
Options en cours au 31 août 2023 – \$ CA	1 935 416	11,55 \$	8,53
Options au 30 novembre 2023 – \$ CA	1 774 559	11,51	8,48
Ayant fait l'objet d'une renonciation et échues – \$ CA	(26 770)	9,75	7,13
Options en cours au 31 août 2024 – \$ CA	1 747 789	11,54	8,55
Options exerçables au 31 août 2024 – \$ CA	1 197 751	13,34	9,88
Options exerçables au 31 août 2023 – \$ CA	712 560	15,97 \$	11,80
Options en cours en dollars américains			
Options au 30 novembre 2022 – \$ US	106 643		10,00
Attribuées – \$ US	203 935		3,80
Ayant fait l'objet d'une renonciation – \$ US	(11 250)		4,36
Options en cours au 31 août 2023 – \$ US	299 328		5,98
Options au 30 novembre 2023 – \$ US	279 369		6,02
Ayant fait l'objet d'une renonciation et échues – \$ US	(15 752)		4,02
Options en cours au 31 août 2024 – \$ US	263 617		6,99
Options exerçables au 31 août 2024 – \$ US	133 056		8,38
Options exerçables au 31 août 2023 – \$ US	44 862		9,67

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

#### 9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

#### c) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Au cours de la période de neuf mois close le 31 août 2024, un montant de 1 420 \$ (1 853 \$ en 2023) a été comptabilisé à titre de charge de rémunération fondée sur des actions aux termes du régime. Aucune option n'a été attribuée au cours de la période de neuf mois close le 31 août 2024 en raison des périodes d'interdiction d'opérations. La Société a toutefois réservé 2 507 694 options aux fins d'émission future. La juste valeur des options réservées au cours de l'exercice 2024 a été estimée à la date d'émission, et elle est réévaluée à chaque date de clôture jusqu'à la date d'attribution. Une charge de rémunération est comptabilisée au titre des options réservées parce que la période de service est commencée. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2024, la charge de rémunération fondée sur des actions liée aux options réservées s'est établie à 175 \$ et à 515 \$, respectivement, compte tenu d'ajustements liés à la réévaluation de (37 \$) et de (37 \$), respectivement, découlant de la réévaluation des options à chaque date de clôture depuis la date d'émission. Le modèle Black-Scholes a servi à déterminer la juste valeur, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Évaluation au 31 août 2024	Évaluation à la date d'émission
Options réservées en 2024 en dollars canadiens		
Taux d'intérêt sans risque	3,16 %	3,49 %
Volatilité attendue	92,12 %	90,55 %
Durée de vie moyenne des options en années	9,15 ans	9,65 ans
Cours de l'action à la date d'évaluation	1,47 \$	1,74 \$
Prix d'exercice de l'option	1,73 \$	2,01 \$

	Évaluation au 31 août 2024	Évaluation à la date d'émission
Options réservées en 2024 en dollars américains		
Taux d'intérêt sans risque	3,90 %	4,25 %
Volatilité attendue	91,52 %	89,86 %
Durée de vie moyenne des options en années	9,15 ans	9,65 ans
Cours de l'action à la date d'évaluation	1,09 \$	1,26 \$
Prix d'exercice de l'option	1,28 \$	1,45 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

### 9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Les options attribuées en 2023 ont été estimées à la date d'attribution à l'aide du modèle Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2023
Options attribuées en dollars canadiens	
Taux d'intérêt sans risque	3,33 %
Volatilité attendue	64,3 %
Durée de vie moyenne des options en années	9,5 ans
Cours de l'action à la date d'attribution	3,80 \$ (5,16 \$ CA)
Prix d'exercice de l'option	3,80 \$ (5,16 \$ CA)

	2023
Options attribuées en dollars américains	
Taux d'intérêt sans risque	3,92 %
Volatilité attendue	62 %
Durée de vie moyenne des options en années	9,5 ans
Cours de l'action à la date d'attribution	3,80 \$
Prix d'exercice de l'option	3,80 \$

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur le rendement implicite d'un bon du Trésor canadien ou américain à coupon zéro ayant une durée restante égale à la durée de vie prévue de l'option. La volatilité est fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée sur une période correspondant à la durée de vie attendue. L'estimation de la durée de vie des options tient compte du délai d'acquisition des droits à la date d'attribution, de la durée de vie des options et de la période moyenne pendant laquelle les options sont demeurées en cours dans le passé. Le rendement en dividende a été exclu du calcul, étant donné que la politique actuelle de la Société consiste à retenir la totalité de son bénéfice pour financer ses activités et sa croissance future.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

### 9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant résume la juste valeur moyenne pondérée, à la date d'évaluation, des options réservées (2024) et attribuées (2023) au cours des périodes indiquées. Aucune option n'a été attribuée au cours de la période de neuf mois close le 31 août 2024.

	Nombre d'options	Juste valeur moyenne pondérée à la date de réévaluation	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'émission
Options réservées en dollars canadiens			
Trimestre et période de neuf mois clos le 31 août 2024	2 239 745	1,09 \$ (1,47 \$ CA)	1,26 \$ (1,74 \$ CA)
Options réservées en dollars américains			
Trimestre et période de neuf mois clos le 31 août 2024	267 949	1,09 \$	1,26 \$

	Nombre d'options	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
Options attribuées en dollars canadiens		
Trimestre et période de neuf mois clos le 31 août 2023	792 193	2,76 \$ (3,76 \$ CA)
Options attribuées en dollars américains		
Trimestre et période de neuf mois clos le 31 août 2023	203 935	2,72 \$

Le modèle Black-Scholes, utilisé par la Société pour calculer la valeur des options, a été mis au point pour évaluer, sans restriction d'acquisition de droit, la juste valeur d'options librement négociables et pleinement transférables, une pratique qui diffère considérablement des attributions d'options d'achat d'actions de la Société. Ce modèle fait appel à certaines hypothèses subjectives, dont la volatilité future du cours de l'action et la durée de vie moyenne des options, qui contribuent considérablement au résultat du calcul.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

### 9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

### d) Bénéfice net (perte nette)

Le calcul du bénéfice (de la perte) de base par action est fondé sur le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société de 3 091 \$ [(746) \$ en 2023] pour les trimestres et de (403) \$ [(21 202) \$ en 2023] pour les périodes de neuf mois et sur un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, comme suit :

	Trimestres clos les	
	31 août 2024	31 août 2023
Actions ordinaires émises aux 1er juin	45 980 019	24 201 582
Effet des reçus de souscription émis	3 381 816	_
Incidence de la conversion des billets non garantis de premier rang convertibles	_	173
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base	49 361 835	24 201 755

Le calcul du bénéfice dilué par action est fondé sur un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation après dilution, comme suit :

	Trimestres clos les	
	31 août 2024	31 août 2023
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	49 361 835	24 201 755
Effet des actions ordinaires potentielles dilutives	10 865	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, après dilution	49 372 700	24 201 755

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

### 9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

d) Bénéfice net (perte nette) (suite)

	Périodes de neuf mois closes les	
	31 août 2024	31 août 2023
Actions ordinaires émises aux 1er décembre	45 980 019	24 201 582
Effet des reçus de souscription émis	3 381 816	_
Incidence de la conversion des billets non garantis de premier rang convertibles	_	58
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base et dilué	49 361 835	24 201 640

Le calcul du bénéfice dilué par action est fondé sur un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation après dilution, comme suit :

	Périodes de neuf mois closes les	
	31 août 2024	31 août 2023
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	49 361 835	24 201 640
Effet des actions ordinaires potentielles dilutives	13 549	_
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, après dilution	49 375 384	24 201 640

Pour la période de neuf mois close le 31 août 2024, 2 011 406 options (2 234 732 en 2023) et 5 000 000 de bons de souscription de Marathon ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution, étant donné qu'ils auraient eu un effet antidilutif. Les bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne ont également été exclus du calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution pour les périodes au cours desquelles ils étaient en circulation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

#### 10. Impôt sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat de la période

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée est établie en multipliant le bénéfice (la perte) avant impôt de la période par la meilleure estimation faite par la direction du taux d'impôt annuel moyen pondéré prévu pour l'exercice complet, le montant obtenu étant ajusté pour tenir compte de l'incidence fiscale de certains éléments comptabilisés en totalité au cours de la période. C'est pourquoi le taux d'impôt effectif dans les états financiers intermédiaires peut différer de l'estimation faite par la direction du taux d'impôt effectif pour les états financiers annuels. La variation du taux d'impôt effectif pour la période considérée est principalement attribuable au fait que la direction s'attend actuellement à dégager un bénéfice imposable pour l'exercice 2024.

La Société bénéficie de crédits d'impôt fédéral non remboursables au titre des frais de recherche et de développement admissibles et elle prévoit utiliser ces crédits d'impôt pour réduire son impôt fédéral à payer. Par conséquent, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt non remboursables de 650 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2024 en déduction des frais de recherche et de développement (néant en 2023), ce qui est suffisant pour contrebalancer l'impôt fédéral canadien à payer prévu pour l'exercice 2024. Ces crédits d'impôt fédéral non remboursables n'étaient pas comptabilisés antérieurement.

Le total des crédits d'impôt remboursables et non remboursables au titre des frais de recherche et de développement portés en déduction des frais de recherche et de développement s'élève à 696 \$ et à 761 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2024 (309 \$ et 429 \$ en 2023).

### 11. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La Société a conclu les transactions suivantes n'ayant pas d'incidence sur les flux de trésorerie :

	31 août 2024	31 août 2023
Coûts liés à l'émission de la facilité d'emprunt inclus dans les créditeurs et charges à		
payer	- \$	400 \$

#### 12. Instruments financiers

La nature et l'étendue de l'exposition de la Société aux risques découlant de ses instruments financiers font écho aux informations qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels au 30 novembre 2023, compte tenu de la mise à jour dont il est question ci-après.

Risque de crédit – Créances clients

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à ses créances clients se rapporte à un client d'envergure. La direction s'appuie sur son expérience passée en matière de pertes et ajuste les taux de perte historiques, au besoin, pour refléter les informations sur la conjoncture actuelle et les prévisions raisonnables et justifiables concernant la conjoncture économique future.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

#### 12. Instruments financiers (suite)

Aux termes de l'entente conclue avec son client important, le paiement est exigible dans les 45 jours et la direction surveille fréquemment le recouvrement en temps voulu. Une augmentation importante du risque de crédit est présumée si la créance du client au titre d'un paiement contractuel est en souffrance depuis plus de 15 jours. Par le passé, le client a versé ses paiements avant la date limite de 45 jours et les créances n'ont pas été en souffrance pendant plus de 15 jours. Ainsi, la Société n'a pas enregistré de pertes à l'égard des créances clients liées à son client d'envergure. Par conséquent, aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée. Au 31 août 2024, il n'y avait eu aucune augmentation du risque de crédit découlant des créances clients.

#### 13. Détermination de la juste valeur

Certaines méthodes comptables et informations à fournir de la Société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et des passifs financiers que des actifs et des passifs non financiers. La juste valeur a été déterminée aux fins des évaluations et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

Actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur

Pour déterminer la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les niveaux définis ci-dessous :

- Niveau 1: s'entend des données d'entrée observables comme les prix cotés sur les marchés actifs.
- Niveau 2 : s'entend des données d'entrée, autres que les prix cotés sur les marchés actifs, qui sont directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : s'entend des données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, ou seulement dans une très faible mesure, obligeant les entités à élaborer leurs propres hypothèses.

Autres actifs financiers et passifs financiers

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, incluant la trésorerie, les clients et autres débiteurs, ainsi que les créditeurs et charges à payer, se rapproche de leur juste valeur en raison de leurs durées relativement courtes.

Les placements obligataires et les fonds du marché monétaire ainsi que les actifs et les passifs financiers dérivés sont présentés à la juste valeur, déterminée par des données d'entrée qui sont essentiellement fondées sur les prix proposés par les courtiers à la date de clôture (niveau 2).

La Société a déterminé que la valeur comptable de sa facilité d'emprunt se rapproche de sa juste valeur puisque les conditions ont été modifiées vers la clôture de l'exercice 2023.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite) (en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 août 2024 et 2023 (non audité)

#### 13. Détermination de la juste valeur (suite)

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Les données d'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues à la lumière des informations publiées), la durée de vie moyenne pondérée attendue des instruments (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du porteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État). La détermination de la juste valeur ne tient pas compte des conditions de service et de performance non liées au marché, le cas échéant, dont sont assorties les options.

La juste valeur des UAD est déterminée au moyen du prix coté des actions ordinaires de la Société et elles sont considérées comme se situant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

Bons de souscription de Marathon

Les bons de souscription de Marathon sont comptabilisés à la juste valeur et ils sont considérés comme se situant au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

#### 14. Secteurs d'exploitation

La Société comporte un seul secteur d'exploitation. Plus de 99 % des revenus de la Société proviennent d'un seul client, soit RxCrossroads, qui est domicilié aux États-Unis (se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels).

	Trime	Trimestres clos les	
		31 août	
	2024	2023	
RxCrossroads	22 600 \$	20 770 \$	
Autres clients	<del>-</del>	85	
	22 600 \$	20 855	

	Périodes de neuf mo	Périodes de neuf mois closes les	
		31 août	
	2024	2023	
RxCrossroads	60 786 \$	57 883 \$	
utres clients	78	429	
	60 864 \$	58 312 \$	

Au 31 août 2024, les actifs non courants de la Société totalisant 12 463 \$ étaient situés au Canada (12 164 \$), aux États-Unis (51 \$) et en Irlande (248 \$).